

Charles de Gaulle: « la République, c'est moi! »

Né à Lille le 22 novembre 1890 dans une famille bourgeoise chrétienne, promu général de brigade à titre temporaire en mai 1940, sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le cabinet Reynaud en juin suivant, personnage à la destinée exceptionnelle, de Gaulle refusa l'armistice et lança de Londres, le 18 juin, un appel historique à la résistance.

Devenu chef du gouvernement provisoire à la Libération, il démissionna en 1946. Quand il fut rappelé au pouvoir à la faveur de la crise algérienne (mai 1958), de Gaulle fit approuver une nouvelle constitution qui fonda la Ve République.

Une fois président en 1959, il renforça l'autorité présidentielle par l'élection du chef d'État au suffrage universel et non plus par l'Assemblée nationale.

Il démissionna le 28 avril 1969 à la suite du rejet par l'Assemblée de son projet de réforme du Sénat. Ce passionné de l'État conféra à la France un prestige international.

Portrait

Jean-Raymond a donné ce portrait psychologique du personnage tant admiré et si discuté :

« La superbe et la présomption d'un monarque forment son escorte quotidienne. Sa personne porte un orgueil immense, sans sentiment de démesure aucune, et même avec une patriotique fierté, puisque de Gaulle, c'est la France... Autoritaire, il n'est pas autocrate. Absolu, il n'est pas absolutiste. Tyrannique familièrement, il n'est pas despotique politiquement. Il cultive le calme de la pérennité, mais il nourrit l'impatience de son âge. Il réchauffe en son sein la certitude de la clairvoyance. Le doute l'atteint, mais en aucun cas, il ne doit apparaître... L'extrême gauche, une partie de la gauche l'exècrent. Et pourtant, il se montre mille fois plus évolutif que beaucoup de progressistes de salon. Amant de la France, il a l'État dans la peau et vit dans la peau de l'État. »

Orgueil précoce

Quand il sortit de l'École supérieure de Guerre, en juillet 1924, le capitaine de Gaulle n'avait obtenu que la mention « assez bien », alors que ses résultats, sauf en équitation (13/20), étaient plus qu'honorables. Mais grâce à l'intervention de Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, la mention fut corrigée en « bien » sur le carnet de notes. De Gaulle ne décoléra pas pour autant : « Cette boîte, je n'y mettrai plus les pieds que pour en prendre le commandement », vociféra-t-il.

Condamné à mort

À la suite de son célèbre appel du 18 juin, de Gaulle fut condamné en France à quatre ans de prison et 100 francs d'amende pour incitation à la désobéissance. Estimant le jugement « coupable d'indulgence », les autorités de Vichy firent appel et, le 2 août 1940, obtinrent du tribunal militaire siégeant à Clermont-Ferrand, sa condamnation à mort, sa dégradation militaire et la confiscation de ses biens. Le condamné fit savoir fièrement qu'il considérait ces jugements comme « nuls et non avenue ». Presque inconnu avant le 18 juin, de Gaulle entra dans l'histoire.

Contre mauvaise fortune bon cœur

Le palais de l'Élysée ne plaisait pas à son nouveau locataire, à commencer par l'environnement, jugé bruyant. En outre, depuis les balcons d'un atelier de couture voisin, les ouvrières avaient une vue plongeante sur le parc dont de Gaulle regrettait le manque d'intimité. Du côté cour, de l'autre côté de la rue, une enseigne du plus mauvais goût indisposait d'autant plus le général qu'elle était prétexte à plaisanterie : « Attila, le fléau des rats, détruit rongeurs, cafards, insectes, punaises... » Une autre, juste en face de « chez lui », le gênait tout autant : « Chez Popoff », un antiquaire, qui, en portant ce nom ridicule, ternissait sans doute celui du monarque voisin... Quelle idée de s'appeler ainsi ! Il aurait mieux fait d'aller s'installer ailleurs. Quant au palais lui-même, il le jugeait trop bourgeois et sa décoration d'un goût douteux. Bref, l'ensemble manquait de grandeur... Mais il dut bien s'y accommoder, même s'il a dit qu'« on ne faisait pas l'Histoire dans le huitième arrondissement. » Lorsqu'il y emménagea, il fit amener dans la chambre qu'il s'était choisie un lit de 2,10 m de long qui avait été conçu tout spécialement pour le duc d'Édimbourg, tandis qu'il faisait placer à côté, un humble lit pour sa petite Yvonne. La salle de bains dite « du roi » allait servir de bureau pour les dactylos et dans la baignoire, recouverte de contreplaqué, on empila des dossiers.

Charles le Grand

Quand de Gaulle et Churchill se rencontrèrent pour la première fois, au début de juin 1940, ces deux grandes personnalités conçurent l'une pour l'autre beaucoup d'estime. Churchill était partisan de la France libre, mais finit par être exaspéré par la fierté du simple sous-secrétaire d'État et son attitude de roi en exil. Il aurait dit un jour : « La croix la plus lourde que j'aie eu à porter pendant la guerre est la croix de Lorraine. »

Un jour que le grand homme venait de recevoir son Premier ministre, un collaborateur imprudent osa lui demander aimablement : « Vous venez de bavarder avec Pompidou ? » Indigné, de Gaulle rétorqua : « Sachez, Monsieur, qu'on ne bavarde pas avec le général de Gaulle ! »

Lors d'une visite officielle en Iran, le conservateur du Musée de Persépolis lut un discours interminable. Quand il évoqua la conquête de la ville et sa destruction par Alexandre, le général, toujours aussi impatient, dit à voix haute:« Eh bien, allons voir ce qu'il en reste!» Et il partit.

Peu avant la création de l'U.N.R., ses futurs dirigeants demandèrent au général si le parti serait de droite, de gauche ou du centre. Il répondit : « De Gaulle n'est ni à gauche, ni à droite, il est au-dessus!»

Peu avant qu'il ne quitte définitivement l'Élysée, un chef d'État invité, lui demanda comment allait la France. Il répondit:« Mal, je vieillis!»

Une journée sans fromage, hormis ses charentaises

Yvonne réveillait son mari à 7 heures. Après avoir chaussé ses lunettes et ses charentaises au pied du lit, le général prenait son petit-déjeuner en tête-à-tête avec sa femme et lisait ses journaux. Puis, il se rendait dans son bureau pour consulter en priorité les rapports secrets de la Défense nationale, de l'Intérieur et des services de renseignements qu'on lui avait préparés, plutôt que de prendre connaissance du contenu par téléphone: il détestait cet engin ! Il retrouvait son épouse, et parfois des proches, à l'heure du déjeuner, qu'il expédiait avec eux dans la salle à manger du premier étage. Le président exérait s'attarder à table, si bien que, dans les dîners officiels, pour abrégé le service, Madame de Gaulle évitait de faire servir des fromages et des fruits. « Comment voulez-vous, s'était un jour exclamé de Gaulle, qu'on gouverne un pays où il y a 324 sortes de fromages?» À 20 heures, il prétendait vouloir « couper ses fils»: il regagnait ses appartements privés pour regarder la télévision, dîner en famille et terminer la soirée par une savoureuse tasse de verveine avant de gagner le lit.

Ce n'était pas dans les habitudes du président d'organiser à l'Élysée des «déjeuners parisiens» pour communiquer avec des artistes, des gens du spectacle, des lettres et des sports, et encore moins de raconter des histoires grivoises. Pourtant, son langage n'était pas toujours châtié. Un jour que Guy Mollet s'étonnait que ses ministres lui aient tu une information, de Gaulle lui répondit:« Rien que des couilles molles...»

Écouter des histoires drôles n'était pas pour lui déplaire. Un jour qu'il entendait des collaborateurs s'esclaffer dans la pièce voisine, il appela le colonel Bonneval pour lui en demander la raison.

« C'est Tesseire, mon général, qui nous racontait sa dernière histoire. Il en a un répertoire inépuisable.

-Pourquoi ne vient-on pas m'en raconter à moi ? », répondit le général avec un brin de mélancolie. »

Après tout, lui-même ne manquait pas d'humour...

Amusant à ses heures

Au retour d'un voyage en Afrique, Malraux raconta cette histoire :

« J'étais debout à côté du Président dans une voiture découverte qui avançait lentement. L'enthousiasme de la foule était indescriptible. Mais je ne sais s'ils acclamaient le Président et le représentant de la France ou la rutilante escorte motocycliste...

« Quel délire, Malraux, ironisa le Président, si vous-même aviez défilé à moto! »

Quand il fut élu président la première fois, il s'avéra qu'un seul habitant de Colombey n'avait pas voté en sa faveur. Quelqu'un lui demanda :

« Serait-ce vous, M. le Président, par humilité ?

– Non, c'est mon cuisinier. Il n'a rien contre la Constitution, mais il ne veut pas aller vivre à Paris. »

Lors d'un dîner en tête-à-tête avec son épouse à la Boiserie, dans les années soixante, des escargots étaient au menu. Le général en piqua un avec sa fourchette, mais Madame de Gaulle intervint en catastrophe :

« Charles ! Charles ! Ils sont brûlants, ne les mettez pas à la bouche !

– Et où donc voulez-vous que je les mette? », répliqua-t-il.

En présence de quelques convives, il savait se montrer enjoué. Quand on servait du lapin, il taquinait son épouse :

« Alors Yvonne, encore du chat ?

– Voyons, Charles..., voulez-vous que je vous montre les pattes? Je les ai fait garder.

-Ce sont toujours les mêmes qu'on me ressort! », disait-il aux invités amusés.

Macho

Chose étonnante: cet homme qui avait réclamé le droit de vote pour les femmes, depuis Alger, le 21 avril 1944, leur accorda peu de confiance, comme en témoigne cette histoire. Lors d'une promenade en Citroën, en novembre 1946, le couple de Gaulle s'égarait en route. Comme Charles ne tirait pas parti d'une carte routière, Yvonne s'apprêta à demander le chemin à une fermière.

« Gardez-vous-en bien, s'écria-t-il, les femmes sont incapables de donner un renseignement précis. Elles commencent par se signer pour pouvoir distinguer leur gauche de leur droite. »

Raciste ?

Le 9 décembre 1960, de Gaulle était à Aïn-Témouchent, petite localité située à 70 kilomètres d'Oran. Tandis qu'une foule composée majoritairement de musulmans l'acclamait, son

ministre, Louis Jacquinot, le pria de bien vouloir leur adresser quelques mots. Le général lui asséna, avec une franchise pleine de mépris :

« Si c'est avec ça que vous voulez faire des Français ! »

Pas de pistonnage pour la famille.

Comme une amie lui disait que ses enfants se rendaient aux sports d'hiver pour Noël, Madame de Gaulle répondit : « Mes petits-fils auraient bien aimé y aller aussi, mais ils n'ont pas trouvé de place. » Qui verrait dans ce fait la moindre affectation se tromperait. L'idée de faire pression sur la S.N.C.F. ou quelque hôtelier n'aurait même pas effleuré la première dame de France.

Double gaffe présidentielle

Lors de la translation des cendres de Jean Moulin au Panthéon, André Malraux prononça le discours d'adieu avant d'entrer, avec de Gaulle, dans le sanctuaire. Le général le félicita : « Il était admirable votre discours ». Puis, mettant les pieds dans le plat, il précisa : « Je vous le dis parce que je l'ai entendu dire. » Moment de gêne. Voulant rattraper sa bourde, il s'enfonça : « Mais je l'avais pensé avant... »

Chanson de Piaf

En décembre 1962, à la suite des entretiens de Rambouillet, le Premier ministre anglais Harold Macmillan s'était vu refuser l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, alors qu'il piaffait d'impatience de le rejoindre. De Gaulle osa déclarer : « Oui, je dois dire que ce pauvre M. Macmillan était bien mélancolique. Mais que voulez-vous ? Je ne pouvais pas lui céder. Tout de même, il m'a fait de la peine. Au moment du départ, il avait l'air si triste que j'ai eu envie de lui dire, vous savez, comme dans la chanson d'Édith Piaf : Ne pleurez pas milord » !

Panique au protocole

Pour un déjeuner offert à l'Élysée au Shah d'Iran, on commanda quarante pigeonceaux, nombre correspondant exactement à celui des invités. Mais la suite du shah compta deux officiers supplémentaires, non prévus. Un peu paniqué, M. de La Villèsburne, chef du protocole, ordonna aux cuisiniers de prévoir des biftecks pour les bouts de tables qui devaient être occupés par des personnalités de la maison. La situation ne fut pas sauvée pour autant. Le nouveau maître d'hôtel en chef, dont l'expérience se limitait à celle acquise sur les paquebots de la Compagnie générale transatlantique, oublia qu'au salon Murât, le président et le chef d'État invité devaient être servis en priorité. Quelle ne fut pas la surprise du général de se voir servir une assiette contenant un bifteck, alors que des pigeonceaux figuraient dans celles de ses voisins ! L'air sévère, il relut attentivement le menu et fit un signe au maître d'hôtel qui, paralysé, se confondit en excuses à l'oreille présidentielle. « Qu'on m'apporte un œuf ! », coupa sèchement le général. Le plat regagna les cuisines où il

fut seulement regarni, saisi par un autre serveur qui ignorait tout de l'incident et représenté au général...»

Couple économe et intègre

Pétris des principes de la bourgeoisie chrétienne de leur jeunesse, les deux époux étaient très économes. Ainsi, à l'Élysée, Madame de Gaulle faisait retourner les rideaux pour ne pas les changer et son mari n'aurait jamais omis d'éteindre les lustres en quittant une pièce. Très honnête, il avait fait installer dans son appartement privé un compteur divisionnaire pour payer de ses deniers sa consommation personnelle.

Rancunier

Président du Conseil en 1940, Paul Reynaud n'accepta pas l'armistice, laissa la place à Pétain et fut arrêté par les Allemands. Rallié à de Gaulle en 1958, il osa soutenir Lecanuet à l'élection présidentielle de 1965. Crime de lèse-majesté... Quand il mourut, en 1966, probablement des suites d'une appendicite, un seul ministre du gouvernement assista à ses funérailles. Les autres avaient scrupuleusement obéi aux souhaits de l'Élysée...



Portrait officiel du Général de Gaulle, Président de la République de 1959 à 1969

Quelques citations du Général de Gaulle restées célèbres :

Au comité de guerre, en réponse à Weygand qui lui demande s'il faut continuer la guerre, le 10 juin 1940 :

« Le gouvernement n'a pas à faire des propositions, il a des ordres à donner. »

Appel du 18 juin 1940 :

« Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. La France n'est pas seule... Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte ...Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Message radiodiffusé, le 22 juin 1940.

Auparavant résumé :

Le maréchal Pétain vient d'accepter les exigences de l'ennemi, le général de Gaulle dévoile ce qu'elles signifient dans une allocution diffusée par la BBC. Il affirme que la France, dans ses profondeurs, ne peut que refuser un tel accord. Il appelle les militaires, les ingénieurs et les ouvriers français à le rejoindre afin de continuer la lutte.

« L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie commandent à tous les Français libres de continuer le combat là où ils seront et comme ils pourront. »

Appel à continuer la lutte, 24 juin 1940.

« Il faut que quelque part brille et brûle la flamme de la résistance française. »

Réponse au Maréchal Pétain, Londres, 26 juin 1940.

« Un jour viendra où nos armes, reforgées au loin, mais bien aiguisées, se joignant à celles que se feront nos Alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national. Alors, oui, nous referons la France. »

Discours suite à la libération de Paris, 25 août 1944.

« Paris, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière : c'est-à-dire de la France qui se bat. C'est-à-dire de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. »

La guerre d'Algérie

Discours à Alger, 4 juin 1958.

« Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité.

Discours, à la villa Bonaparte, siège de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, 31 mai 1967.

« Quels que soient les dangers, les crises, les drames que nous avons à traverser, par-dessus tout et toujours, nous savons où nous allons, nous allons, même quand nous mourrons, vers la vie. »

Discours à Montréal, 24 juillet 1967

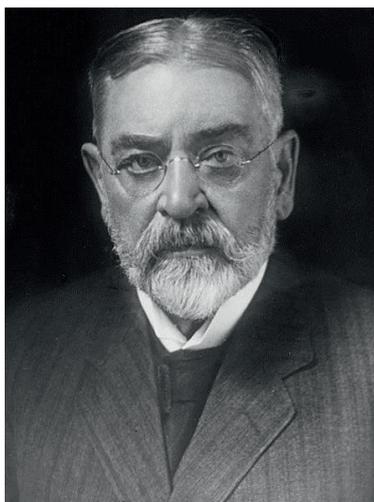
« Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français, et vive la France. »

Le fils d'Abraham Lincoln a été présent à trois assassinats de présidents

Robert Todd Lincoln Robert Todd Lincoln, né le 1er août 1843 à Springfield (Illinois) et mort le 26 juillet 1926 à Manchester (Vermont), est un homme politique américain, nommé secrétaire à la Guerre en 1881, fils aîné d'Abraham Lincoln, président des États-Unis et de Mary Todd Lincoln, était présent lors de l'assassinat de son père.

Il est également présent lors de l'assassinat du président James Garfield cette même année. En 1901, le président William McKinley l'invite à Buffalo pour la Pan-American Exposition pendant laquelle il se fait à son tour assassiner.

Par la suite, Robert Lincoln n'a plus accepté d'invitations présidentielles.



Robert Todd Lincoln,

[Louis XVI a participé à l'amélioration de la guillotine](#)

En 1792, le médecin Antoine Louis met au point la guillotine qui n'est d'ailleurs pas la machine de Joseph Guillotin mais celle d'Antoine Louis, chirurgien militaire, pour rendre les exécutions plus rapides et plus propres.

Mais son prototype prévoit une lame droite ou en croissant qui n'est pas idéale pour cisailer un cou. Louis XVI propose à Antoine Louis d'opter pour une lame en biseau. Et voilà comment Louis XVI a permis l'amélioration du dispositif qui lui a tranché la tête.

[Le blason féodal, né au XIIe siècle de la nécessité d'authentifier les actes](#)

Apparaissant en France à la fin du XIIe siècle, sous Louis le Jeune, roi de France(1137-1180), et ne tardant pas à faire des émules en Angleterre et en Allemagne, le blason féodal dont l'avènement le doit à la nécessité d'authentifier des actes par un sceau, à défaut d'être représenté par des témoins, est initialement attaché au fief, à la terre, cependant que par commodité, il est bientôt lié à une descendance familiale.

A toute époque et partout, l'homme a été porté à adopter un signe qui désigne sa personnalité. Sur les vases grecs, nous voyons des guerriers portant sur leurs boucliers des emblèmes particuliers. La numismatique antique nous révèle des symboles adoptés par des villes, par des familles, par des personnages.

Cette coutume d'adopter un signe qui, le plus souvent, était une allusion parlante au nom ou l'image d'une idée, d'un souvenir d'origine, d'un fait personnel, donna naissance aux types des sceaux religieux. Elle se continua à travers les siècles jusqu'à des temps rapprochés de nous. De là, procèdent ces emblèmes gravés sur les sceaux et les cachets des bourgeois, des artisans, des représentants riches de la classe rurale, des nouveaux anoblis comme nous l'établirons plus loin, et, dans les derniers temps de l'Ancien Régime, de tout individu ayant acquis une certaine situation dans la société.

À la fin du XVIIIe siècle, nombre de gens se qualifiaient chevaliers sans l'être ; tout le monde se disait écuyer et s'attribuait des armoiries, profitant de cette tendance générale à se donner des apparences aristocratiques, les gouvernants, voyant qu'ils ne pouvaient arrêter le mouvement, se contentèrent habilement d'en tirer profit au point de vue fiscal. Telle est l'origine de l'Armorial officiel *dressé par d'Hozier*, dans l'ordre des circonscriptions financières appelées Généralités. On y trouve un peu de tout, même des enseignes d'hôteliers.

*L'Armorial général de France ou Armorial d'Hozier, né d'un édit de 1696 portant obligation à tous les sujets du roi de faire enregistrer leurs armoiries.

*Charles René d'Hozier (1640-1732), juge d'armes de France et généalogiste du roi.

Ces marques, ces symboles ont été l'origine des signes héraldiques, mais ils ne constituent pas le véritable blason féodal. Sur celui-ci, l'imagination des chercheurs s'est exercée avec autant de zèle que d'insuccès. Les théories les plus étranges ont été proposées. Vico, historien et philosophe italien (Naples 1668-1744), dans la Science nouvelle, ne disait-il pas que les lis d'or de France procédaient de trois grenouilles plutôt que de trois crapauds, parce que le nombre trois étant le superlatif de la langue française, trois grenouilles signifient une très grande grenouille, c'est-à-dire un très grand enfant de la terre ou un très grand seigneur. Jadis, Claude-François Ménestrier, (Lyon 1631 -Paris 1705), jésuite, historien et héraldiste français et Claude Le Laboureur, (vers 1601, encore vivant en 1682,) ecclésiastique, historien et héraldiste français ne ménageaient pas ceux qui « philosophent inutilement sur les couleurs, métaux et pennes des armoiries, et s'alambiquent la cervelle pour deviner le langage des animaux, le ramage des oiseaux et la signification d'une mouche, d'un papillon, d'une billette: en héraldique, un petit meuble de forme rectangulaire posé verticalement... »

On peut fixer le commencement du blason féodal d'une manière à peu près exacte, à quelques années près. Parmi les sceaux armoriés que Dominique Barthélemy, (né à Paris le 7 octobre 1953, médiéviste, spécialiste de l'histoire de la féodalité, membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres), a pu étudier, (il n'en a pas rencontré antérieurement à 1170 (Philippe d'Alsace-Flandre), et entre cette date et 1199), un certain nombre de feudataires ont à quelques années de distance, un sceau sans armoiries, et plus tard un sceau armorié.

On peut donc affirmer que le blason féodal fut employé à partir de la seconde moitié du XIIe siècle, sous le règne de Louis VII et par ce roi dont l'exemple fut aussitôt suivi par les grands

seigneurs de France, puis passa à l'étranger. En Allemagne et en Angleterre, les premiers sceaux armoriés ne commencent à paraître que dans les premières années du XIIIe siècle.

Aucun texte, aucun règlement ne fait allusion à cette innovation, et cependant il n'est pas impossible d'en expliquer l'origine. A la fin du XIIe siècle, on renonça peu à peu à l'intervention des témoins, quelquefois très nombreux, qui assistaient à la rédaction d'un acte. Les seigneurs laïques y substituèrent un sceau qui était le signe de leur haute justice, mais comme à ce moment, et depuis longtemps, le haut justicier se contentait de se faire représenter armé et à cheval, et que tous les sceaux se ressemblaient, ne différant que par la légende, on dut graver sur le bouclier du cavalier et plus tard sur le caparaçon de son cheval un signe particulier qui fut le blason féodal.

Signe de la justice, c'est-à-dire du fief, le blason féodal fut dès lors attaché au fief et se transmet avec lui aux possesseurs qui s'y succédaient, même quand ils étaient étrangers à la famille qui l'avait d'abord détenu. C'était la conséquence de l'adage : la terre ennoblit. Un traité manuscrit de blason, du XVe siècle, conservé aux Archives nationales, confirme cette assertion : « Tout gentilhomme peut porter autres armes que les siennes et changer quant se remonste d'hostel et seigneurie par héritière. »

C'est ainsi que l'on peut expliquer ces changements d'armoiries dans une même famille. Ils n'étaient pas motivés par le caprice, mais justifiés par des changements de possession territoriale. On pourrait faire une longue énumération des seigneurs de la haute noblesse qui abandonnèrent les armoiries de leurs ancêtres pour prendre celles des fiefs dont ils devenaient possesseurs. Il en fut ainsi jusqu'au jour où les rois de France donnèrent des lettres d'anoblissement : les armoiries des nouveaux nobles leur devinrent dès lors personnelles, et, comme elles n'étaient pas attachées à la terre, elles se conservèrent héréditairement et sans changement dans leurs familles.

Le premier anoblissement connu jusqu'ici est celui de l'orfèvre de Philippe le Hardi, en 1270. Il est permis de penser que, depuis cette date jusqu'à la fin de la monarchie, les armoiries vraiment féodales restèrent attachées au fief, tandis que celles des nouveaux nobles devinrent personnelles. Les armoiries féodales continuèrent à exister dans les anciens fiefs possédant une juridiction; elles étaient immobilisées dans les terres que les rois érigeaient en baronnies, comtés ou duchés.

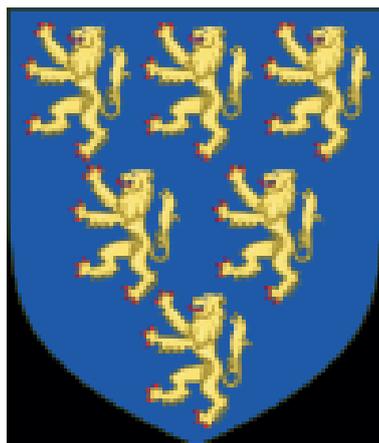
L'établissement du blason féodal eut pour conséquence de modifier la forme du bouclier. Jusqu'au milieu du XIIe siècle, assez haut pour couvrir le cavalier, il était arrondi dans sa partie supérieure et terminé en pointe ; façonné en bois et recouvert d'un cuir qui cachait les bandes de métal destinées à amortir les coups, il portait au centre un umbo, une pièce bombée ou conique en fer ou bronze se trouvant au milieu d'un bouclier de volume assez considérable, qui maintenait les bandes métalliques, mais faisait obstacle à orner la surface de l'écu. A partir du milieu du XIIe siècle, l'umbo disparaît, les bandes de métal sont disposées sur le cuir, la forme générale de l'écu est modifiée : il est tout prêt à recevoir des figures peintes. Ces bandes de métal, dorées, argentées ou peintes, donnent naissance aux plus anciennes pièces héraldiques.

Quelques personnes ont supposé qu'à leur retour d'Orient, les croisés avaient rapporté et conservé pieusement leurs écus dont les plaques métalliques avaient été plus ou moins fondues et brisées dans les combats. Le meilleur argument à invoquer contre cette conjecture, c'est qu'aucun sceau de croisé, ayant pris part aux deux premières expéditions, ne porte d'armoiries.

Si on veut savoir d'où viennent les figures héraldiques du blason féodal, on se rapprochera probablement de la vérité en cherchant dans un ordre d'idées très simple. Ainsi les sautoirs, les chevrons, les fascas. La fasce représente l'écharpe que l'on portait autrefois à la guerre, autour du corps, en manière de ceinture. Le terme fasce vient du latin fascia, qui signifie une bandelette de toile, ne sont peut-être que des parties de l'armature métallique, complétées par la réunion de toutes les bandes réunies à l'umbo. Cet ensemble donna naissance à l'escarboucle et aux chaînes de Navarre.

Quant aux lions, aux léopards, aux aigles et autres animaux, que les seigneurs des XIIe et XIIIe siècles ne connaissaient guère que par les bestiaires et les récits des voyageurs, ils furent, semble-t-il, empruntés aux étoffes orientales employées dans les costumes d'apparat. Leurs formes de convention sur les écussons, font soupçonner cette origine, et la règle héraldique qui défendait de mettre métal sur métal et émail sur émail, vient à l'appui de cette conjecture.

Il ne faut pas oublier que Philippe-Auguste, à son sacre, avait une dalmatique, du latin ecclésiastique « dalmatica », qui signifie « blouse en laine de Dalmatie », est un vêtement de chœur. Elle tire son nom d'une tunique à manches profane portée à l'époque byzantine, la dalmatica, en usage à partir de la fin du II e siècle et des chaussures de couleur bleue, semées de fleurs de lis ; de même l'émail du Mans montre Geoffroi Plantagenêt revêtu et chaussé d'un semis de lions, six lions d'or, reproduits sur son écu, pourvu de son umbo ; mais, dans ce dernier cas, il n'y a rien du blason féodal.



Un semis de lions

Cette solution permet de répondre aux personnes qui, persuadées que sur un écusson les figures héraldiques représentent une sorte de langage hiéroglyphique, en demandent souvent l'interprétation. Cette curiosité a quelque raison d'être en ce qui concerne les

blasons des anoblis et ceux de la noblesse impériale. Le souverain voulait indiquer, dans les nouvelles armoiries, les motifs de l'anoblissement. Il n'en est pas de même en ce qui touche le blason féodal.

Dans celui-ci il n'y a rien à deviner ; il n'y a pas même de ces allusions symboliques qui étaient en grande faveur dans l'archéologie religieuse. Parce qu'un sceau féodal représentait un lion et que quelque trouvère en faisait le prétexte d'une flatterie visant le courage, *virtus*, du personnage dont il était le signe héraldique, il ne faut pas en conclure que, dans le principe, ce lion avait été pris comme synonyme de *virtus*.

Outre les indications que la science héraldique peut fournir à propos des alliances, de la transmission des grands fiefs, de la provenance et de la date de nombre de monuments, d'objets sculptés, peints, émaillés, de la détermination de monnaies et de médailles du Moyen Âge, elle peut aussi venir en aide aux diplomates. En effet, il est permis d'affirmer que tout texte, tout poème contenant la description héraldique d'un écusson est le produit d'une transcription qui ne remonte pas au-delà de l'an 1200.

En résumé, on doit vraisemblablement considérer comme fermement acquises les propositions suivantes :

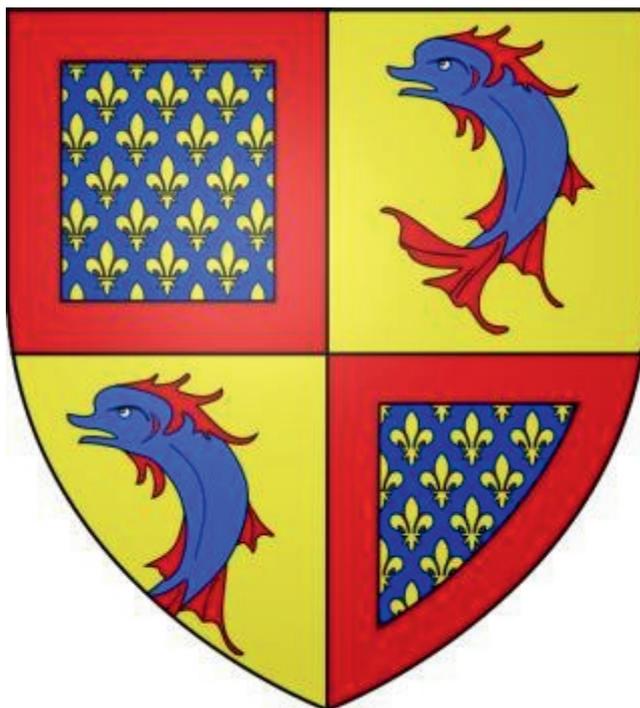
1° Le blason féodal, inauguré sous Louis VII pour distinguer les sceaux d'un type jusque-là uniforme et destinés, en l'absence des témoins, à authentifier les actes, commença à paraître, au milieu du XIIe siècle, au plus tôt ; les contre-sceaux, d'origine anglaise, reçurent des armoiries en France, à la même époque.

2° Les sceaux armoriés des personnages ayant droit de justice, étaient dès lors attachés au fief et se transmettaient avec celui-ci à ses possesseurs successifs.

3° Au milieu du XIIIe siècle, le droit d'anoblir, que s'attribua le roi, amena l'apparition d'armoiries attachées à la personne anoblée et non au fief. Mais l'ancien état de choses persista lorsqu'il y eut création de châtelainies, de baronnies, de comtés et de duchés.



Blason d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, fils de Louis VIII, le Lion et de Blanche de Castille (XIIIe siècle)



Blason du futur Charles V le Sage (XIVe siècle)